



***Vous rédigez votre carnet de voyage ou menez une étude géographique !***

**Sous la forme d'un carnet multimédia, il s'agit :**

- soit de témoigner d'un voyage proche ou lointain, réel ou imaginaire, par un texte et aussi obligatoirement par des images (cartes originales, croquis, dessins, illustrations) ;
- soit de mener une étude géographique ; trois thèmes d'étude sont proposés pour 2023/2024
  - 1 - Une étude sur le tourisme : Géographie d'une région, d'un site ou d'un espace transfrontalier : On analysera les facteurs d'attraction, l'origine des touristes, les impacts des activités sur le paysage...
  - 2 - Avec la construction européenne et la décentralisation, l'Etat n'est plus le seul acteur de l'aménagement du territoire dans lequel les collectivités locales jouent un rôle : Construisez un projet innovant d'aménagement du territoire.
  - 3 - Une étude de volcanologie prenant en compte les espaces humanisés et les risques.

**Des pages de carnets seront fournies à titre d'exemple.** (à demander à : [prixgeographie.amopa@gmail.com](mailto:prixgeographie.amopa@gmail.com))

Ne peuvent concourir que des personnes physiques, des élèves en cours de scolarité dans un établissement public ou privé sous contrat, d'enseignement secondaire et des étudiants du supérieur, en formation dans un domaine touchant à la géographie.

Les postulants, tout comme leurs professeurs, devront demander sur [prixgeographie.amopa@gmail.com](mailto:prixgeographie.amopa@gmail.com) :

- la fiche d'inscription ;
- le règlement du Prix qui indique les modes de transmission et de correction des travaux, celui de l'attribution du Prix et qui précise les droits, devoirs et responsabilités.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le secrétariat national de l'AMOPA : [prixgeographie.amopa@gmail.com](mailto:prixgeographie.amopa@gmail.com) Tel 33 (0)1 45 54 50 82 (du lundi au jeudi)

**Les productions devront être adressées au plus tard :**

- par voie postale à AMOPA Prix de Géographie, 30 avenue Félix Faure, 75015 PARIS, date de la poste faisant foi ;
- par e-mail envoyé à [prixgeographie.amopa@gmail.com](mailto:prixgeographie.amopa@gmail.com) dans un dossier unique au format PDF.

Ces informations seront disponibles sur le site : <https://amopa.asso.fr/concours/prix-de-geographie/>

DATE DE RETOUR DES TRAVAUX  
avant le :

**11/03/2024**

ADRESSE DE RETOUR DES TRAVAUX

AMOPA - Prix de Géographie  
30 avenue Félix Faure  
75015 PARIS France

[prixgeographie.amopa@gmail.com](mailto:prixgeographie.amopa@gmail.com)

**Grâce à la générosité de Jean Sarraméa et Alice Griotier (†)**

**Le concours est doté d'un montant de 2 500 euros.**

